

06/12/2023 – Réunion technique conseil de quartier EMC2* (*pas Champaret, coquille dans le CR*)

**EMC2= Montbernier, Coteaux Mozas Charbonnières, modification du webmestre en italique*

- Présents :
- Bureau du CQ : Mme. FERNANDEZ (présidente) et une dizaine de membres actifs
 - Ville : M. MAILLET (8^e adjoint en charge de la vie associative, de la jeunesse et de la démocratie participative), M. CHALESSIN (10^e adjoint en charge de la voirie, des espaces publics et des espaces verts) M. CIOFFI (élu référent - Conseiller municipal délégué à l'accessibilité et au handicap), M. BASLI (chargé de développement démocratie participative).

1) **Présentation du compte rendu de la réunion sur site du 17/11/2023**

Cette réunion avait pour objet de faire un retour d'expérience suite au test de 2 écluses en 2022 sur le Chemin de Mozas.

Ce test avait été réalisé pour essayer de diminuer les vitesses sur le chemin de Mozas afin d'améliorer l'inconfort des piétons (absence de trottoir et pas de possibilité d'en créer).

Test peu concluant : plastiblocs déplacés et aucun impact sur les vitesses mesurées. Pour rappel, peu d'espace disponible pour des écluses car nombreuses entrées riveraines et problèmes de visibilité.

Conclusion de ce jour : proposition de faire un test avec 3 écluses :

- En haut du chemin de Mozas afin de ralentir les véhicules dès l'entrée d'agglomération (seule possibilité car absence de visibilité plus en aval).
- Au-dessus de l'intersection avec le chemin de la Creuse. (lors du 1er test, l'écluse avait été mise en aval du chemin de la Creuse ce qui gênait les riverains de cette voie).
- Au niveau de l'ancienne école (idem 2022)

Sens prioritaire montant pour les 3 écluses.

Souhait politique d'un test avec des « GBA béton » (plots massifs) pour une meilleure tenue dans le temps.

Problématique avec l'écluse au p3 pour le stationnement des véhicules pour les parents qui déposent les enfants (prévenir la directrice de l'IME).

Durée test = 6 mois au moins + relevés de fréquentation

Installation avant la fin du 1^e trimestre 2024

- **Présentation des résultats lors de la réunion technique de décembre 2024**

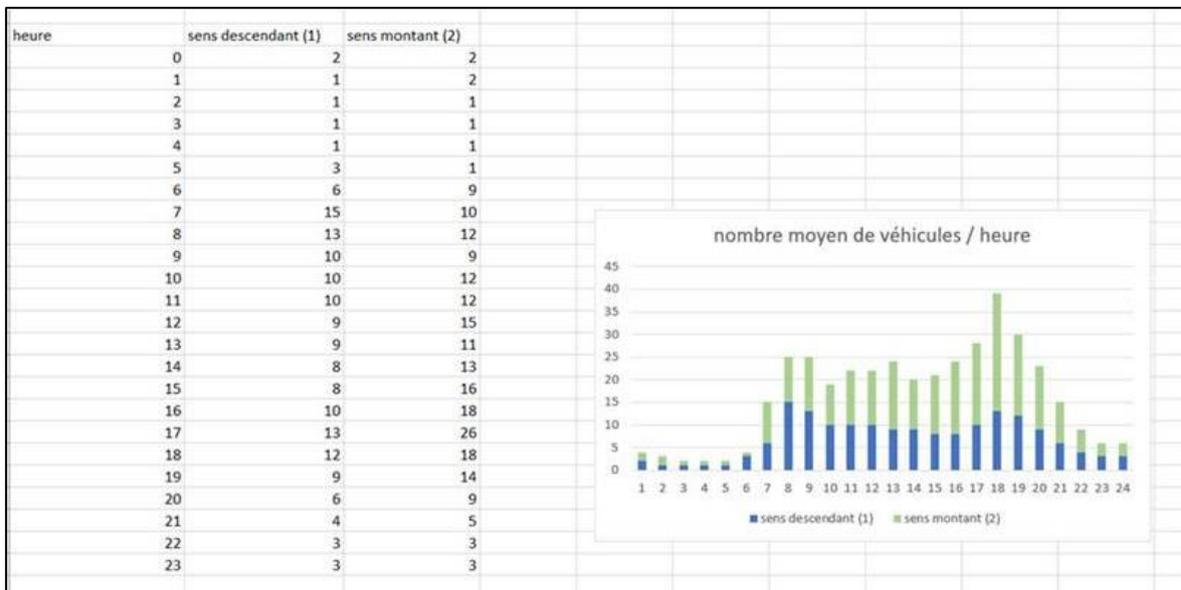
Attention largeur des écluses à communiquer, avec les plastiblocs les voitures devaient reculer lorsqu'un bus est dans la voie (au moins 4m de large pour les machines agricoles).

Demande des riverains sur la possibilité d'ajouter un arrêt de ramassage scolaire pour éviter aux jeunes de traverser toute la descente jusqu'à l'arrêt de bus.

2) **Etat de la circulation à Charbonnières**

La tranche horaire la plus fréquentée serait celle de 17h00 à 18h00 avec 39 véhicules passant devant le radar. Le reste du temps, on est à moins de 30 véhicules à l'heure. On peut donc confirmer que **le trafic y est très faible.**

- Ces résultats sont une moyenne sur 3 semaines de comptage en juin 2022.
- Pour faire des peintures pédagogiques ("30" marquage au sol) pour le moment le coût est significatif.
- Pas de solutions envisagées actuellement, mais ça reste à l'étude.



3) Consultation du PLU

L'enquête publique relative à la révision du PLU aura lieu du 08/01/2024 à 9h00 jusqu'au 16/02/2024 à 17h00. Monsieur Claude CARTIER a été nommé commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Grenoble.

Durant la période d'enquête publique, le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête mis à disposition aux services techniques de la mairie de BOURGOIN-JALLIEU, 16 rue Edouard Marion aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le registre d'enquête dématérialisé :
 - <https://www.registre-dematerialise.fr/5076> (50Mo maximum)
 - par courrier électronique : enquete-publique-5076@registre-dematerialise.fr (25Mo maximum)
 - par voie postale : Monsieur le commissaire enquêteur, Services techniques, 16 rue Edouard Marion, 38300 BOURGOIN-JALLIEU en précisant en objet : Révision du PLU
 - lors des permanences du commissaire enquêteur les :
 - 12/01/2024 de 13h00 à 17h00 à la salle des associations, 75 rue de la Libération,
 - 16/01/2024 de 13h00 à 17h00 à la maison des associations de Montbernier, 20 chemin des Combes
 - 24/01/2024 de 13h00 à 17h00 à la maison des habitants de ChampFleuri, rue Buffon,
 - 01/02/2024 de 9h00 à 12h30 à la Halle Grenette, 2-6 rue Grenette,
 - 10/02/2024 de 9h00 à 12h30 à la salle banalisée de Champaret, 35 boulevard de Champaret,
 - 16/02/2024 de 13h30 à 17h à la maison des associations de La Grive, 29 rue du Martin Pêcheur.

De plus, une **réunion publique sera organisée le 10/01/2024 à 19h00 à la halle Grenette au 2-6 rue Grenette**, afin de rappeler les enjeux du PLU et le déroulé de l'enquête publique.

4) *Autres demandes*

1. La position de la commune sur l'installation de champs de Panneaux photovoltaïque sur les champs de Montbernier
 - L'urbanisme n'a pas le droit d'interdire l'installation d'énergies renouvelables
2. Elargissement de la rue du chanoine engelvin et lotissement
 - **La question se pose pour le conseil de quartier : Le conseil de quartier doit pouvoir proposer à ses membres de donner leur avis.**
 - Sens unique descendant.
 - Sens unique montant n'aurait aucun sens.
 - Double sens n'est pas possible
 - Elargissement de la voie : trop coûteux
 - Enlever le poteau électrique dans la descente est beaucoup trop coûteux également
 - Actuellement travail des services avec Enedis en haut du lotissement pour enfour plusieurs poteaux pour sécuriser l'arrêt de bus
 - Il n'y aura pas de feux de signalisation
3. Cimetière Mozas : Etat des travaux, Dates, Programmation
 - Parcelle défrichée
 - Travaux repoussés pour le moment sur février, mars et avril
 - Terrain inondé actuellement
 - Prévoir une balayeuse en bas du chemin si possible pendant les travaux
4. Aire de jeux :
 - a. Phase d'enquête
 - Pourquoi pas interroger le quartier en entier ?
 - Faire une grande enquête pour porter le sujet.
 - Aller vers, porte à porte
 - Jeparticipe.bourgoinjallieu.fr
 - b. Phase budget
 - Pas avant 2026

5) *Appel à projets pour le conseil de quartier*

Mme. FERNANDEZ, présidente du conseil de quartier, sollicite les personnes présentes pour soumettre des projets à porter par le conseil de quartier, proposition d'une date de réunion publique d'appel à projet au 1^e trimestre 2024.

Idées :

- M. VESIN porte depuis plusieurs mois le projet de parcours sport santé avec les élus et les services de la ville
 - Description du Projet : Initiative : Création d'un parcours de santé familial à Montbernier.
 - Circuit proposé : Un parcours de 5.33 km avec un dénivelé de 103 m, empruntant des sentiers existants à Montbernier. Une variante plus courte est envisagée pour une meilleure accessibilité.
 - Objectifs du Projet : Le projet vise à encourager l'activité physique en offrant un accès gratuit et ouvert à tous.
 - Installation d'équipements : Mise en place de matériel pour exercices physiques, adapté à toutes les tranches d'âge.
 - Éléments ludiques et éducatifs : Installation de panneaux ludiques le long du parcours.

- Partenariat local : Implication de partenaires locaux comme des agriculteurs, associations, et établissements scolaires professionnels.
- Reconnaissance du terrain : Prévus le 18 décembre pour identifier les points d'intérêt, les espaces naturels sensibles (ENS), et les sites remarquables. Cette reconnaissance aidera également à localiser les emplacements adéquats pour les équipements.
- M. MACAIRE propose de finaliser un projet de longue date avec la MFR de Mozas pour permettre aux étudiants de réaliser des plaques de culture (panneaux indicatifs sur les cultures sur Montbernier).
 - Rendez-vous avec la MFR prévu en janvier.
- Aménagement du lavoir :
 - Attention, réduction des fleurissements clairsemés sur la ville
 - Permis de végétaliser > Accompagné par les services de la ville.
 - Etape 1 : les habitants doivent créer quelque chose au départ il faut définir entre eux
 - Rencontre sur un autre site
- Projet de sécurisation du bas de Bellerive :
 - Route départementale déjà réaménagée auparavant grâce au travail du CQ
 - **Réponse : Actuellement nous devons prioriser les travaux avec les routes départementales plus importantes (passages de piétons, vitesse de circulation, 15 000 véhicules/jours).**
 - **Il n'est pas possible de seulement réduire la taille de la chaussée dans ce genre de dossiers.**

6) Communication générale conseils de quartier ↔ ville

De manière générale, nous essayons de rendre cela le plus efficace possible via les outils à notre disposition :

- Les plus utilisés : Magazine Nouvelles (mensuel), les réseaux sociaux de la ville (Facebook, Instagram, LinkedIn, X, TikTok et Thread), le site de la ville, la newsletter (à laquelle vous pouvez vous abonner) et enfin, les panneaux lumineux.
- Utilisés plus occasionnellement : Tractage (nécessité d'avoir des personnes disponibles pour le boîtage), les panneaux d'affichage, le site jeparticipe (qui n'est pas un outil d'information).
- Les listings mails des conseils de quartier permettent de communiquer aussi souvent que possible les informations générales (notamment les travaux), mais ceux-ci ne sont pas exhaustifs.

Aussi, vous trouverez ci-dessous un rappel sur la méthodologie de travail entre le CQ et le service démocratie participative :

- Aussi souvent que cela sera nécessaire, à la demande du CQ et des Habitants : déambulations, réunions de travail, appels à projets, etc.
- 1 fois par trimestre : Réunion technique entre le bureau du conseil de quartier et la ville pour répondre à l'ensemble des demandes
- 1 fois par an : réunion plénière avec M. le Maire et l'ensemble des habitants du quartier, faire le bilan sur l'année écoulée.
 - Le service démocratie participative transmet les comptes rendus aux habitants ayant donné leurs coordonnées pour chaque réunion.